

**Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative à l'état de
malpropreté de l'espace public à Anderlecht.**

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst :

« Je ne vous apprend rien en disant que Anderlecht fait face à de gros défis depuis plusieurs années en matière de propreté. C'est donc vous qui avez bénéficié de la patate chaude après 6 ans d'échec cuisant de l'ancienne majorité.

Tout d'abord, j'aimerais vous exprimer le ras-le-bol des citoyens face à ce problème qui persiste. Il y a quelques mois, le PTB a lancé une pétition proposant un plan ambitieux sur le long terme qui, je l'espère, vous inspirera. Cette pétition a récolté plus de 1000 signatures. Les Anderlechtois veulent du changement et pour cela, il faut de l'ambition et augmenter le service offert à la population. En vous écoutant, que ce soit via la presse ou ailleurs, nous avons l'impression que vous tenez comme seul responsable le manque d'incivilité de la part d'une partie de la population. Il est vrai que voir le problème sous cet angle, cela facilite le travail et déresponsabilise la commune. Vous venez alors avec de vieilles recettes qui n'ont rien résolu du tout : comme renforcer les sanctions administratives, en engageant notamment de nouveaux agents constatateurs, miser sur des caméras de surveillance, voir carrément organiser des planques pour espionner les gens. Je dois vous avouer que tout cela nous fait un peu peur. L'objectif consiste donc à attendre l'acte d'incivilité pour agir et punir, si flagrant délit il y a, au lieu de prévenir et anticiper. En même temps, cela rapporte de l'argent me direz-vous. Vous parlez même de vouloir augmenter le tarif des sacs poubelles, si vous en aviez les moyens, pour faire appliquer la logique de « pollueurs payeurs ». Mais Monsieur Neuzy, sachez que trier et jeter ses déchets, ce n'est pas un délit, mais une nécessité. Même s'il est vrai qu'il y a un non respect des règles de la part de certaines personnes en matière de dépôts clandestins, vous ne pouvez pas punir des gens, via une augmentation des tarifs des sacs, qui jettent leur déchet dans des sacs agrées le bon jour des collectes.

Parlons donc de ces dépôts clandestins : si vous avez réellement l'intention de réduire les actes d'incivilités, ne serait-ce t-il pas plus bénéfique d'accompagner, d'aider et sensibiliser la population ? Vous lirez dans notre pétition que le PTB demande entre autres l'augmentation du nombre d'agents pour sensibiliser à la propreté, sans attendre un acte d'incivilité. Nous voulons donner à ces agents un rôle de prévention et d'éducation, via un travail de proximité, proche des gens, en faisant du porte à porte pour expliquer quels sont les jours de collecte, sensibiliser à l'environnement via des tracts ou via diverses activités. Vous savez, lors de nos nombreuses sorties sur le terrain, nous avons constaté que beaucoup de riverains ne connaissaient pas correctement le jour des ramassages des collectes et qu'ils partaient d'une bonne intention. Tout le monde n'a pas le réflexe, Monsieur Neuzy, d'aller sur internet voir le calendrier de Bruxelles-Propreté. Aussi, si vous souhaitez que Anderlecht produise moins de déchets, attaquez-vous d'abord aux plus gros pollueurs de la commune, à savoir les grandes surfaces. Une des propositions du PTB est d'interdire le suremballage dans les grandes surfaces, comme par exemple l'emballage unitaire pour les fruits et légumes, qui est d'une absurdité sans nom et produit une quantité de plastique inutile. Mais non, vous, vous allez vous en prendre aux ménages qui, honte à eux, jettent leur déchet dans des sacs poubelles.

Quant aux encombrants Monsieur Neuzy, dites-nous quelles sont, à l'heure actuelle, les possibilités pour les riverains ? Hormis l'appel annuel à Bruxelles-Propreté et la déchetterie mobile qui passe deux fois par an en pleine semaine et pendant les heures de travail ? Vous savez, une fois quelqu'un m'a dit qu'elle n'avait pas d'autres choix que de déposer ses encombrants au coin de la rue. Pas de voiture, appartement trop petit pour stocker du vieux matériel en attendant le passage annuel et pas de possibilité de dépôt à proximité. Que faites-vous pour faciliter le quotidien de ces gens ? Les punir ? Ou installer prochainement des zones de dépôts légaux dans les quartiers pour y déposer des encombrants ? Le PTB propose la deuxième option. Avant même de parler de responsabilité des citoyens, qu'en est-il de la responsabilité de la commune dans la gestion des déchets ? Je peux vous affirmer qu'elle est très loin d'être irréprochable : sacs oranges communaux non ramassés, ce qui incite les gens à déposer aussi leurs déchets n'importe quand, attache-poubelle sans sac sur la voirie, manque d'infrastructures pour sortir ses déchets en dehors des collectes hebdomadaires sans devoir se déplacer jusqu'à la déchetterie régionale et j'en passe. Mais pire encore. Nous avons appris que le matériel de nos ouvriers communaux est souvent défectueux, c'est déjà arrivé que des ouvriers doivent attendre plusieurs semaines pour obtenir de nouveaux gants de travail. Je vous conseille vivement d'écouter vos ouvriers, car leur condition de travail est à la limite de l'acceptable. Et que dans de telles conditions, il est difficile de fournir un travail efficace. Tout notre soutien aux travailleurs qui font de leur mieux pour servir notre commune avec le peu de moyens dont ils disposent.

Pour finir, le PTB veut attirer l'attention sur un problème, encore un, que vous et votre prédécesseur n'avez jamais soulevé : le nombre de travailleurs sous contrats article 60. C'est à dire des contrats précaires d'une durée de 1 an qu'on offre aux prestataires du CPAS, pour soit-disant les réactiver sur le marché ou leur offrir une expérience. Mais en réalité cela les renvoie au chômage et les laisse dans la précarité. Monsieur Neuzy, comment voulez-vous avoir une équipe stable et performante avec une cinquantaine d'ouvriers, sans perspective d'avenir au sein du service, qu'il faut remplacer chaque année et former à nouveau ? Réglez d'abord le cœur du problème : à savoir la déconstruction lente mais progressive du service public.

Pour conclure Monsieur Neuzy, j'aimerais donc que vous me répondiez précisément sur ces quelques questions :

- Prévoyez-vous une augmentation du budget consacré à la propreté et si oui combien ?
- Prévoyez-vous de nouvelles embauches au cours de ce mandat, et je parle de vrais contrats stables et de qualité, pour le nettoyage des rues et l'éducation, si oui combien ?
- Avez-vous l'intention de remplacer progressivement les emplois article 60 par de vrais contrats CDI ?
- Que comptez-vous mettre en place pour faciliter la gestion des déchets des citoyens ?

Hormis des bulles à huile et des poubelles à frigolite dont vous avez déjà parlé, qui certes sont nécessaires, mais clairement insuffisantes.

- Comptez-vous mettre en place un système de collecte des encombrants plus efficace pour lutter contre les dépôts clandestins ?

Alors, vous allez me demander certainement : mais comment financer tout ça ? Premièrement, si le collège a réussi à quadrupler les recettes via les sanctions administratives pour dépasser les 3 millions d'euros en 2018, il est tout à fait jouable de faire aussi contribuer les plus grandes épaules qui habitent notre commune. Par exemple, vous qui souhaitez diminuer le nombre de déchets, pourquoi ne pas faire contribuer les

grandes surfaces sur la quantité de déchets qu'ils produisent ? Non seulement vous obtiendrez de nouvelles recettes pour directement l'investir dans le service propreté sans toucher les ménages, mais vous combattrez en même temps la production de déchets sur Anderlecht. Ensuite, tout est question de choix politiques : quand on sait que la commune est prête à dépenser plus d'un demi million pour permettre à une Multinationale comme Apcoa d'installer un méga-parking sous la place de la Vaillance, cela pose question. Ou encore s'octroyer 3000 euros par membre du collège pour dîner au restaurant, ce qui représente 33 000 euros par an à la commune, et je finirai la dessus, accepter de payer un loyer au privé de 34 000 euros par mois pour y installer des locaux communaux. »

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst :

Je voudrais évoquer l'état de saleté (je préfère utiliser le terme saleté, moins élégant et moins tendance que malpropreté parce que ce mot exprime mieux l'état dans lequel se trouve notre commune). Chaque Anderlechtois a la même chance de découvrir des poubelles qui débordent, des dépôts clandestins au contenu des plus varié et insolite. Il semblerait que la situation la plus préoccupante ait été rencontrée pendant la période allant du 17 décembre 2018 au 7 janvier 2019, soit durant les congés scolaires. Les habitants, bien sûr, se sont plaint par téléphone au service de la malpropreté, appelons-le ainsi ou sur les réseaux sociaux. La précédente échevine de la malpropreté se confiant même sur Messenger en déclarant que le nouvel échevin, trop jeune donc sans autorité, ne parviendrait pas à résoudre le problème ! Belle confiance au sein du Collège !

Pour ma part, je peux relater ce qui suit, j'ai pris, en exemple le quartier de Scheut mais ceci vaut pour toute la commune : toutes les tentatives d'appel par les habitants au 080091070 ont été vaines. Après plusieurs tentatives infructueuses au 080091070, il a été annoncé qu'un camion serait envoyé dans l'après-midi. Aucun suivi n'a été donné à cette annonce. Lors d'une des tentatives d'appel du mercredi 02 janvier 2019, il fut répondu qu'on ferait le nécessaire dans les 48 heures fermes. Le vendredi 4 janvier 2019, toujours rien. Nouvelle promesse : cela sera fait sans faute dans l'après-midi. Le soir, toujours rien. Entretemps, la situation se dégradait de jour en jour dans les rues par exemple celles longeant le terrain de la Fédération Wallonie-Bruxelles (De Swaef, Van Soust, Verdonck et Ruquoy), comme en attestent des photos prises le 6 janvier 2019 que je tiens à votre disposition si vous le souhaitez. Le lundi 7 janvier, rebelote, on passe dans l'après-midi, sans faute. Lors d'un petit tour effectué le 8 au matin, on était en effet enfin passé. Cependant, le ramassage des encombrants s'est fait de façon expéditive et fort parcellaire. Ce qui précède est corroboré par une série de photos prises par une riveraine de la rue Van Soust et postées dans le Groupe « l'Anderlechtoise » en date du 29 décembre 2018 et l'interview d'un riverain du 7 janvier 2019 .

Une autre problématique qui m'a été relatée, est celle des pneus qui s'entassent depuis tout un temps sur le terrain de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A noter que d'autres équipes sont passées ces derniers jours. Toutefois, la situation est toujours préoccupante, comme en attestent des photos plus récentes. Avez-vous constaté le problème et quels sont les solutions que vous comptez mettre en place pour y remédier ? Comment expliquez-vous que vos services, mis au courant par les habitants, promettent de passer et finalement ne passent pas, et ce, à plusieurs reprises ? Comptez-vous infliger des SAC pour endiguer ce fléau ? »

G. VERSTRAETEN zegt nog eens dat de heer burgemeester-voorzitter hem niet graag laat tussenkomen, maar toch heeft hij het recht om het woord te nemen. Het spijt hem dat

dit de heer burgemeester-voorzitter irriteert, maar hij laat zich niet intimideren door zijn gedrag. We leven in bepaalde buurten van Anderlecht, zoals in Kuregem, in een vuilbak. Het gaat niet beter op dat vlak. Men kan aan preventie en sanctionering doen en het is duidelijk wat hij zelf ook meemaakt hier in de wijk. Het kan anekdotisch lijken, maar als men dag na dag, week na week en maand na maand meemaakt, dat men 's ochtends vertrekt en een volledig vuile straat aantreft, dat men op hetzelfde moment de mensen van de gemeente ziet passeren om het vuil op te ruimen en 's avonds terugkomt van het werk en de straten er opnieuw in exact dezelfde toestand als 's ochtends bijliggen, vol met zwerfvuil, dan kan men bijna niet anders dan constateren dan dat er voor een deel ook slechte wil is. Men moet de moed hebben om te sanctioneren. Hij maakt zich zorgen: als het klopt wat F. CARLIER zei, dan geeft het college een beetje een voorsmaakje van wat hij voor de komende 6 jaar mag verwachten. Het is werkelijk zijn vrees: het college heeft veel moed in het begin, maar de coalitiepartners zijn misschien niet zo sterk verbonden. En dat is misschien de reden waarom het bestuursakkoord zo vaag is. Er zijn een aantal wensen geformuleerd, maar het kan er nog altijd toe leiden dat er niets van komt. Hij wilt dus concreet horen wat de aanpak zal zijn.

S. MOHAMMAD donne lecture du texte suivant :

S. MOHAMMAD geeft lezing van de volgende tekst :

« Monsieur Bordonaro,

Tout d'abord merci pour vos interpellations concernant l'état de propreté de notre commune. Je ne peux que me réjouir de me dire que ce problème vous tient autant qu'il nous tient à coeur. Participez et encouragez ce serait sympa, non ?

N'oubliez pas un détail important : nous n'en sommes qu'à la septième semaine depuis le début de la législature et monsieur l'échevin, Allan Neuzy met de nouveaux processus en place, en collaboration avec les membres du collège ... Et je vous rappelle qu'Ecolo est déjà sur le terrain depuis plusieurs années, nous n'avons pas attendu le PTB pour cela. Au lieu de passer notre temps à faire des pétitions, nous participons à des actions de plogging – des actions citoyennes où on court et on ramasse des déchets, je vous y invite, c'est bon pour la santé et pour le moral !

Blague à part, De ces moments, nous entendons les riverains et sommes à leur écoute. nous allons régulièrement à la rencontre des citoyens qui nous interpellent sur cette question. Nous avons fait, durant les législatures précédentes, un travail constructif où nous avons mis cette problématique au coeur de nos préoccupations. Pourquoi nous ne le ferions plus ?

Il n'est nul question de déresponsabiliser la commune comme vous le mentionnez dans votre interpellation : au contraire, nous souhaitons intégrer une dynamique participative avec les habitants et redonner ce sentiment positif, que oui Anderlecht va aller mieux ! Car il est faux de penser que notre souhait est de punir les ménages, l'échevin vous le dira. Par contre, le travail de sensibilisation se poursuivra mais la solution miracle à ce stade n'existe pas. Je vous demande s'il vous plaît d'éviter les procès d'intention alors que vous êtes tout à fait conscients que cette thématique nous tient à coeur. Je vous remercie ! »

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture du texte suivant :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende tekst :

« En réponse à Mme Carlier, je suis étonné qu'après 6 ans d'échevinat, vous ne sachiez toujours pas la différence entre TAXE et SAC ; ici, il s'agira de taxes, les montants sont plus élevés et les SAC ne peuvent se faire que lors de flagrant délit. Soit, nous sommes effectivement au courant de la situation de cette zone (Scheut) et avons déjà rencontré le directeur de l'internat Gatti De Gamond pour évoquer une solution pour le manque

d'entretien des zones à l'intérieur des grilles, qui leur incombent. »

Pour répondre à G. VERSTRAETEN, Monsieur l'Échevin NEUZY annonce déjà un résultat qui a été donné par ses services concernant les dépôts clandestins de Cureghem. Il y a des caméras qui ont été installées dans la rue du Sel, et à d'autres endroits. En un mois, particulièrement rue du Sel, une diminution des dépôts clandestins a été constatée et il y a eu 17 taxes qui ont été infligées et 17 SAC qui ont été infligées à des gens qui ont été uriner sur le mur. Il collabore déjà avec ses collègues du Collège, et plus particulièrement avec l'Échevin KESTEMONT en charge de la prévention. En effet, il existe une volonté de travailler ensemble avec les gardiens de la paix, qui sont eux aussi sur le terrain tous les jours.

Monsieur l'Échevin NEUZY donne ensuite lecture du texte suivant :

« En ce qui concerne M. Bordonnaro, je pense que je vais devoir commencer à m'habituer à ce que le PTB me prête des paroles ou des intentions que je n'ai jamais exprimées.

- Je n'ai jamais exprimé ou insinué que les citoyens anderlechtois sont les seuls responsables de la situation. Au contraire, je tente depuis mon seul mois en fonction, d'augmenter les moyens de se débarrasser légalement de ses déchets

Pour répondre à vos questions formellement posées, je vous répondrais donc :

- Comme il a déjà été dit, le budget 2019 n'est pas encore établi, je ne peux donc pas vous dire de combien sera l'augmentation du budget pour la propreté, mais comme cela a déjà été dit et redit, le collège a confirmé son souhait d'augmenter les ressources pour la propreté, et pour votre information, toutes les demandes de services ont été validées.
- Oui, je prévois des nouvelles embauches, autres que des articles 60, sur mon mandat.
- Concernant votre question sur les Articles 60, c'est assez grave, le PTB est donc contre le système des articles 60 ! Ce système d'article 60 permet de mettre à l'emploi des personnes fragilisées qui ont encore plus de mal que la moyenne à trouver un emploi, ou à se faire de l'expérience. Notre service a un très bon retour de ce système, et beaucoup d'entre eux trouvent un emploi dans la foulée, si pas dans la commune, ailleurs ! Lorsque des articles 60 reçoivent une bonne évaluation, la demande est faite pour qu'il soit prioritaire pour les nouvelles embauches. De plus, ces emplois sont bien moins chers pour la commune, ce qui nous permet d'avoir plus de main d'œuvre dans nos rues et dans nos parcs... Encore une preuve que le PTB a beaucoup à apprendre.

J'en profite donc pour vous expliquer à nouveau ce que notre majorité compte mettre en place durant la présente législature :

La majorité s'engage à toute une série de mesures, que je résumerai aujourd'hui en 6 points. Nous nous engageons donc à :

1. Conclure un « Pacte de propreté » avec tous les échevins, transversal à toutes les compétences, surtout au niveau de la sensibilisation, l'information et la prévention.
2. Augmenter les possibilités de se débarrasser de ses déchets légalement :
 - renforcer les containers mobiles, en améliorant l'information et en augmentant la fréquence et les horaires disponibles,

- soutenir l'ouverture d'un nouveau parc à conteneur innovant sur le Quai Demets,
 - déployer un réseau de collecte des huiles de friture usagées permettant de les recycler et de protéger 3m² de nature par conteneur installé,
 - installer des cendriers dans la rues en vue de recycler les mégots
3. Améliorer considérablement la sensibilisation et la communication envers le citoyen,
- en expliquant mieux la politique des déchets à Anderlecht (tant aux nouveaux habitants qu'aux autres),
 - mais aussi en mettant en place une gestion des plaintes efficace, permettant aux citoyens d'avoir un suivi de leur plainte, afin de les valoriser et d'analyser les zones plus problématiques pour adapter l'action des services. Le système permettra aussi le suivi du nettoyage des rues et des vidanges des corbeilles publiques.
4. Intensifier la lutte contre les dépôts clandestins,
- via par exemple des enquêtes de quartier, en balisant le dépôt clandestin et en allant sonner aux portes, permettant sensibilisation, visibilité, et verbalisation.
5. Améliorer le système de balayage et de collecte
- via la création d'équipes week-end et d'équipes d'après-midi, pour balayer les zones les plus fréquentées et veiller à ce que tous les sacs communaux puissent être collectés. La commune doit faire état d'exemplarité en matière de propreté et de recyclage.
6. Entamer des dynamiques participatives, notamment
- avec les comités de quartier, afin d'impliquer les habitants à la problématique et de cibler les problématiques des différents quartiers.
 - Avec les commerçants aussi, par exemple ceux de la rue Wayez afin de rappeler la réglementation spécifique les concernant et de trouver une solution concertée pour la gestion des grosses quantités de déchets générés, comme le papier par exemple.

Aussi en soutenant et en valorisant les citoyens motivés à rendre notre commune plus propre, via la création d'un collectif de citoyens engagés pour la propreté par exemple. »

G. BORDONARO précise qu'en effet, dans un débat, des visions politiques se confrontent, et c'est enrichissant. Il ne faut pas prendre les choses personnellement. Il n'attaque personne et ne vise personne. Il vise des points et des propositions politiques. Concernant les pétitions, le PTB travaille continuellement sur le terrain avec les gens et reviendra avec des pétitions pour impliquer les citoyens dans la vie politique, à leur échelle, sans devoir se déplacer jusqu'à la Maison Communale pour assister à un Conseil qui peut durer tard. C'est leur manière de travailler, c'est leur vision démocratique de la vie politique. Concernant les articles 60, il est conscient du fait qu'ils sont nouveaux et qu'ils peuvent être pris pour des amateurs, mais ils savent ce qu'est un article 60, et l'objectif théorique de ce type de contrat. Le PTB veut uniquement mener le débat politique de quel service public on veut à l'avenir, surtout avec une majorité progressiste. Leur vision de l'emploi public ne comprend pas les contrats articles 60. Il entend bien le côté social, et si tous les contrats article 60 pouvaient mener à des vrais contrats par la suite et réellement sortir les gens de la pauvreté et de la précarité, il aurait peut-être une vision différente mais ce n'est pas le cas dans la réalité.

Concernant l'aspect répressif de la question, beaucoup de points de l'accord de majorité reprennent cet aspect, et beaucoup moins reprennent l'aspect sensibilisation de la question et en tout cas de manière moins concrète que le premier aspect.

En Commission, quand une personne de l'opposition a posé une question à Monsieur l'Échevin NEUZY pour savoir comment il va lutter contre les dépôts clandestins, sa seule réponse a été de procéder à des enquêtes de voisinage (aspect répressif de délation). Dans son esprit, il n'a même pas pensé à parler des zones de dépôt légal dans les différents quartiers. En effet, des choses positives vont être mises en place, notamment les conteneurs par quartier, les zones de dépôt légal. Il souligne qu'il est là pour être constructif et pas uniquement pour dénoncer. Tout ce qui augmentera l'offre envers les citoyens sera soutenu par le PTB.

F. CARLIER répond à M. l'Échevin NEUZY qu'entre le mercredi 2 janvier le 8 au matin, elle compte plus que deux jours.